

27 février 2011 - **A-t-on sorti le bon Dieu du Saguenay?** - Raymond Gravel, ptre

À la suite de la décision du Tribunal des droits de la personne qui ordonne à la Ville de Saguenay et au maire Jean Tremblay de cesser de réciter la prière aux séances du conseil municipal et de retirer tous les symboles religieux des salles où se tiennent les assemblées publiques, un homme m'a écrit sur Facebook : On a sorti le bon Dieu du Saguenay! C'est un peu court comme raisonnement et ça ne tient pas compte de la réalité. En effet, dans une société comme la nôtre qui se veut de plus en plus sécularisée et diversifiée, peut-on continuer à faire comme avant, c'est-à-dire lorsqu'on était dans un contexte de chrétienté? On a beau dire que la majorité québécoise est encore catholique, mais en accueillant l'autre, l'étranger, qui ne partage pas nécessairement la même religion que nous ou encore en permettant à ceux qui n'en professent aucune de jouir des mêmes droits que la majorité, il me semble qu'il y a lieu de faire des aménagements pour respecter, à la fois, la laïcité de l'État et les individus qui le composent.

Mais attention! Ça ne veut pas dire qu'il nous faut renier notre foi chrétienne. Nous devons simplement nous ajuster à cette nouvelle réalité. Si j'accueille à ma table un musulman, je porterai une attention particulière au menu en préparant des mets qu'il pourra manger. J'ose espérer qu'il en fera de même, lorsque je serai invité chez lui. Par ailleurs, même s'il ne le fait pas, parce que c'est contraire à sa tradition, ça ne m'empêche pas de l'accueillir convenablement, car la qualité de mon hospitalité ne dépend pas de la sienne. N'est-ce pas ce genre de récriminations qu'on entend de la part de certains catholiques d'ici, au sujet de pratiques ou de symboles religieux, lorsqu'ils disent : si nous étions en Iran, on nous imposerait la culture et la religion musulmane; donc, on peut imposer la nôtre à tous ceux qui viennent

s'installer chez nous? N'y a-t-il pas là une sorte de nivellement par le bas qu'on se plaît pourtant à dénoncer concernant d'autres sujets d'actualité? Et si nous donnions l'exemple!

Dans ce cas précis du maire Jean Tremblay et de la Ville de Saguenay, il y a là une attitude d'entêtement maladif qui peut conduire à une polarisation malheureuse entre les croyants et les athées d'une part, et à une intolérance en matière de pluralisme religieux d'autre part. Et ce, au nom de Dieu. Quand on lit dans le Devoir cette déclaration du maire Tremblay : « Quand je vais arriver de l'autre bord, je vais pouvoir Lui dire : Je me suis battu pour Vous; je suis même allé en procès pour Vous ». Spontanément, monsieur le maire me renvoie à ce très beau texte de l'évangile de Matthieu : *« Il ne suffit pas de me dire : Seigneur, Seigneur! Pour entrer dans le Royaume des cieux; il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux. Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur! N'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé? En ton nom que nous avons chassé les démons? En ton nom que nous avons fait de nombreux miracles? Alors je leur déclarerai : Je ne vous ai jamais connu; écartez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité! »* (Mt 7,21-23).

Monsieur le maire, vous avez là une belle occasion de faire preuve de créativité : Comme le silence parle parfois beaucoup plus que les paroles, et qu'un texte de réflexion en dit plus qu'une prière toute faite, proposez donc aux participants de votre assemblée municipale un moment fort d'intériorisation sur les grands enjeux de notre société, à partir d'auteurs reconnus par l'histoire. Pour certains, ce sera une prière; pour d'autres, un ressourcement spirituel. Mais une chose est certaine : tout le monde y trouvera son compte!